

**PROVINCE OF QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par visioconférence le mercredi 27 avril 2022 à 19 h 30.

**Sont présents :** Paolo Galati, président; Adam Gordon, vice-président et commissaire-parent; Melissa Wall, vice-présidente substitut et commissaire; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents :** Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Présents par visioconférence :** Anick Brunet, commissaire; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications; Eve Boucher, représentante des élèves; et Joseph Savastano, représentant des élèves.

**Invités :** Nadia Anwar, directrice de l'école secondaire régionale Laurentian, Melissa D'Ambrosio, enseignante ressource à l'école primaire Franklin Hill; Nicolas Klein, enseignant ressource à l'école secondaire Mountainview; Kathleen L'Archevêque, enseignante à l'école primaire Franklin Hill; Gloria Longo, conseillère pédagogique; Peter Papadeas, directeur de l'école primaire Franklin Hill; et Hovig Vartivarian, directeur par intérim de l'école secondaire Mountainview.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

**HEURE : 19 h 31**

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2022/04/27-CA-001 soit adopté sans modification.

**CC-220427-CA-0082**

**Adoptée à l'unanimité**

**2.0 Reconnaissance – Défi OSEntreprendre**

Le président explique en quoi consiste le Défi OSEntreprendre en précisant qu'il s'agit d'un concours provincial qui encourage les initiatives entrepreneuriales et le développement de l'esprit d'initiative. Cette année, vingt et une écoles provenant des trois régions de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier y ont participé et le conseil est fier d'honorer ce soir les lauréats suivants à l'échelon local :

- École primaire Franklin Hill → catégorie 3<sup>e</sup> cycle du primaire : *FHES: A sustainable school in action!*, lauréate à l'échelon local pour Lanaudière – Kathleen L'Archevêque, Melissa D'Ambrosio et leurs élèves de 3<sup>e</sup> cycle;
- École secondaire régionale Laurentian → catégorie 1<sup>er</sup> cycle du secondaire : *The Café*, lauréate à l'échelon local pour les Laurentides – Katrine Marrin et ses élèves;
- École primaire McCaig → catégorie 3<sup>e</sup> cycle du primaire : *Let's Grow*, lauréate à l'échelon local pour les Laurentides – Vicki Fraser et ses élèves de 3<sup>e</sup> cycle;
- École secondaire Mountainview :
  - Adaptation scolaire, secondaire : *Chicken Coop Haven*, lauréate à l'échelon local pour les Laurentides – Pamela Elliott et ses élèves;
  - 2<sup>e</sup> cycle du secondaire : *Upcycle Therapy*, lauréate à l'échelon local pour les Laurentides – Nick Klein et ses élèves.

Un merci spécial à Gloria Longo, conseillère pédagogique, qui a soutenu les écoles tout au long du concours.

Le président demande aux écoles de commenter leurs projets respectifs et félicite l'ensemble des participants en mentionnant que la commission scolaire est très fière de leurs exploits. Il ajoute que le conseil est toujours intéressé par ce qui se passe dans les écoles et les centres et encourage les établissements à inviter les commissaires aux événements. Il donne la parole aux commissaires :

- Le commissaire Bob Pellerin remercie l'ensemble des élèves et du personnel ayant pris part à ces projets en mentionnant que ça fait chaud au cœur de voir leur fougue.
- La commissaire Donna Anber félicite l'ensemble des enseignants et directions d'école d'avoir entrepris l'enseignement à l'extérieur de la salle de classe, car ça ne convient pas à tous d'apprendre assis à un pupitre.
- La commissaire Wall remarque que ces projets procurent aux élèves un sentiment d'appartenance.

Le président remercie à nouveau toutes les personnes qui ont travaillé sur ces projets, car il s'agit d'une excellente façon de développer des compétences clés et de mobiliser les élèves. Les lauréats du concours Défi OSEntreprendre à l'échelon régional seront annoncés demain soir. Les élèves de la commission scolaire qui remporteront un prix seront honorés le 25 mai prochain, lors de la séance du conseil.

### 3.0 Approbation des procès-verbaux

#### 3.1 30 mars 2022

Approbation des  
procès-verbaux  
30 mars 2022

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 30 mars 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-220427-CA-0083

**Adoptée à l'unanimité**

### 4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour.

Elle poursuit en faisant savoir que Vicki Fraser, une membre du conseil d'établissement de l'école secondaire de Rosemère, a fait parvenir la question suivante :

*Même si le calcul du nombre d'administrateurs est basé sur l'inscription pondérée, l'IMSE, le nombre de bâtiments et le nombre d'employés, compte tenu de l'augmentation d'actes d'intimidation et de violence (58 en 2020-2021 et 80 jusqu'à présent en 2021-2022), de l'enregistrement d'actes de violence et leur diffusion sur les réseaux sociaux, d'un manque accru de respect et de compétences sociales, d'une augmentation du vapotage dans l'école, d'actes de vandalisme et de cas d'abus verbal envers les membres du personnel enseignant et non enseignant, de l'inquiétude de nombreux parents et élèves de l'école devant le nombre considérable de problèmes qui sont apparus cette année, de l'augmentation du nombre d'élèves provenant des écoles primaires faisant en sorte que l'augmentation du nombre d'élèves inscrits à l'école secondaire de Rosemère frôle les 10 % (nous semblons être à 6 ou 7 élèves de ce pourcentage), du fait que la direction de l'école n'est pas en mesure de bien mettre en œuvre son plan de lutte contre l'intimidation et la violence et que l'école secondaire de premier cycle Laval Junior à Laval compte deux directions adjointes alors qu'elle a 400 élèves de moins que l'école secondaire de Rosemère, serait-ce possible d'ajouter une ou un autre administrateur dans notre école pour l'année scolaire 2022-2023?*

Le président remercie M<sup>me</sup> Fraser pour sa question et indique que plusieurs écoles font face au même défi en raison de l'augmentation des inscriptions. Le conseil la remercie d'avoir porté cette préoccupation à son attention. Le président demande à la directrice générale son avis sur la question.

La directrice générale reconnaît que les inscriptions à la hausse et le besoin de s'assurer que toutes les écoles ont le nombre requis d'administrateurs sont des questions préoccupantes. Les membres du comité de répartition des ressources étudient les chiffres mais ils contextualisent les élèves et le personnel lors de la répartition des ressources. Comme le comité est surtout formé d'administrateurs et d'administratrices d'école, les besoins dans les écoles sont bien compris et pris en considération. Les préoccupations de l'école secondaire de Rosemère sont entendues. Le conseil d'établissement a bien exprimé ses besoins dans sa réponse à la consultation sur les critères de sélection d'une direction d'école. Il est aussi important de noter qu'il est possible d'utiliser certaines mesures décentralisées pour fournir des ressources additionnelles répondant à des besoins précis dans l'école.

Elle poursuit en précisant qu'elle est en contact avec la directrice de l'école secondaire de Rosemère pour trouver des façons de fournir un soutien. Nous suivons la situation générale à l'école, qu'il s'agisse de la hausse des inscriptions ou des incidents. Il existe des outils pour soutenir la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence, et des discussions auront lieu avec la directrice pour trouver des solutions viables.

Le président fait savoir que la commissaire Olivia Landry fait partie de la communauté de l'école. Elle est au courant des problèmes et en a parlé avec les membres du conseil et la directrice générale.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications indique qu'il n'y a aucune autre question.

## **5.0 Rapport du président**

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes et présente le rapport suivant :

- 7 avril 2022 – À titre d'invitée d'une réunion du comité de parents, la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a fait une présentation sur sa mission et le travail à but non lucratif qu'elle fait avec la commission scolaire, des entreprises locales et d'autres partenaires. Depuis sa création en 2005, la Fondation a pu redonner plus de 900 000 \$ sous forme de bourses, d'équipement, etc. Une grande partie du financement nous provient des galas de janvier et de juin. Même si le Gala Laurier/les Étoiles Laurier n'est pas une activité de collecte de fonds, l'événement est commandité par la Fondation, car il sert à souligner le travail des élèves et à mettre en vedette le talent incroyable des élèves de la commission scolaire.
- 14 et 23 avril 2022 – Des auditions ont eu lieu pour les Étoiles Laurier. C'était merveilleux de pouvoir tenir des auditions en personne et les juges ont eu des décisions difficiles à prendre lors de la sélection des seize numéros qui seront exécutés le 26 mai prochain.

- 19 avril 2022 – Il a assisté à l'initiative Vérité et réconciliation de l'école secondaire Laval Junior en compagnie du commissaire-parent Adam Gordon. En 2018, le conseil a créé un comité des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour répondre aux besoins de cette communauté au sein de la commission scolaire. Les Services pédagogiques ont également joué un rôle déterminant en veillant à ce que les élèves reçoivent une éducation autochtone. Un merci spécial va au directeur de l'école secondaire Laval Junior et son équipe, ainsi qu'à tous les membres du personnel enseignant qui font la promotion d'un enseignement axé sur la vérité et la réconciliation dans leur classe et à ceux et celles qui font tout leur possible pour que chaque personne se sente appréciée.
- 21 avril 2022
  - En compagnie de la commissaire Donna Anber et de la directrice générale, il a visité l'école secondaire Laval Junior, y compris l'aile récemment rénovée de l'école qui comprend un *condo* pour l'apprentissage des aptitudes à la vie quotidienne et une salle sensorielle pour le développement des compétences sensorielles et décisionnelles. Pendant leur visite, ils ont pu observer le fonctionnement de ces salles. C'était très intéressant de voir les enseignants avec les élèves et l'effet calmant de cet environnement.
  - En compagnie des commissaires-parents Tara Anderson et Adam Gordon, du directeur général adjoint et du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, il a visité l'école primaire Laurentia pour comprendre quelques-uns des défis plus difficiles de l'école concernant l'espace disponible. Certains changements prévus visent à remédier à ces problèmes.
- 26 avril 2022 – L'organisme QCGN (Quebec Community Groups Network) a tenu une conférence de presse sur le projet de loi 96: *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, pour s'y opposer publiquement, car le projet de loi est consternant, clivant, et aura des conséquences énormes sur la communauté anglophone du Québec et d'ailleurs. Le 14 mai prochain, le QCGN tiendra un rassemblement public sur le projet de loi. Le gouvernement du Québec a fait marche arrière sur certaines questions, dont l'obligation pour les élèves du cégep de suivre trois cours de base en français, qui a été remplacée par l'obligation de suivre trois cours de français.

### Événements dans la communauté – commentaires des commissaires

- La commissaire Melissa Wall parle d'un petit tour qui a été joué au directeur de l'école primaire Mountainview par les membres du personnel. Ces derniers ont enveloppé tous les objets dans son bureau et les toilettes. Tout le monde a bien ri et c'était une belle façon de favoriser l'esprit d'équipe.
- Le commissaire James Di Sano fait savoir que l'école secondaire Laval Junior a tenu, pour une deuxième année, son activité de financement « J'adopte un arbre ».
- La commissaire Donna Anber fait savoir que l'école primaire de Grenville a été interviewée par la chaîne CBC concernant une collecte de fonds qui leur a permis d'amasser 1200 \$ pour l'Ukraine grâce à une vente de pâtisseries. Il s'agit d'un montant impressionnant pour une école de seulement 77 élèves.
- C'est la Semaine des professionnelles et professionnels de l'administration. Même si ces personnes travaillent souvent dans l'ombre, elles travaillent toujours fort pour assurer que tout fonctionne rondement.
- La commissaire Olivia Landry félicite l'école primaire McCaig pour son excellent *Comedy Night* qui s'est déroulé en personne.

### 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel en commentant l'information suivante concernant le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) :

Orientation n° 2 : *Offrir aux élèves des parcours variés grâce à des programmes d'études et des curriculums adaptés au 21<sup>e</sup> siècle*

- Félicitations aux deux élèves de l'école secondaire Laval Junior et aux douze élèves de l'école secondaire Laval Senior qui ont reçu des prix de distinction lors de l'édition 2022 du Montreal Regional Science & Technology Fair. Un merci particulier aux enseignantes et enseignants de ces deux écoles pour le dévouement dont ils ont fait preuve envers les élèves qui ont participé au concours.
- Il est important de souligner que ces deux écoles sont des écoles publiques qui font concurrence à un groupe important d'écoles privées et de cégeps. Des félicitations vont à ces élèves et leur équipe-école pour cette réussite.

Orientation n° 1 : *Assurer la fidélisation des employés et leur offrir le soutien nécessaire.*

- Les professionnelles et professionnels de l'administration sont des leaders silencieux qui voient au bon fonctionnement de leur établissement ou du centre administratif. Félicitations à toutes ces personnes qui font une différence chaque jour.

#### Occasions de fierté

- 20 avril 2022 – L'équipe des Gladiators de l'école primaire McCaig a animé son 12<sup>e</sup> tournoi international de hockey sur glace auquel prenaient part des opposants de la France et de la Suisse. L'événement, qui était une grande réussite, sert à promouvoir l'esprit sportif. Il représente aussi l'orientation n° 5 de notre PEVR : *Faire bouger les élèves 60 minutes par jour*. Un merci spécial à Dan Strina, un enseignant à l'école primaire McCaig, pour tous les efforts qu'il consacre à ce tournoi visant à favoriser l'engagement des élèves.
- Bulletin *Laurier News* – édition spéciale sur le Jour de la Terre : Cette édition, qui porte sur le développement durable, a été envoyée à tous les membres de la communauté et vaut la peine d'être regardée. Des félicitations à l'équipe des communications pour cette édition spéciale intéressante.

#### Événements à venir

- 18 mai 2022 – Le CDC Pont-Viau tiendra une journée Portes ouvertes de 17 h à 20 h. Tout le monde est invité à venir explorer les parcours menant à la réussite qu'offre le centre. La commission scolaire est fière de dire que la plupart des finissantes et finissants des programmes offerts par le CDC Pont-Viau ont d'excellentes possibilités d'emploi. La commission scolaire engage souvent des personnes diplômées de ces programmes.
- 26 mai 2022 – Le Gala Laurier/les Étoiles Laurier est de retour et aura lieu au Château Royal à Laval;
- 9 juin 2022 – Le Gala souper homard est aussi de retour et aura également lieu au Château Royal.

### 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

### 8.0 Décisions du conseil

#### 8.1 Ressources humaines

##### 8.1.1 Nomination de cadres d'école

###### 8.1.1.1 Directions

La directrice du Service des ressources humaines présente les deux personnes qui sont recommandées ce soir.

Nomination de cadres d'école

ATTENDU QUE le poste de direction à l'école primaire d'Arundel est actuellement vacant et le poste de direction à l'école primaire Jules-Verne sera vacant à compter de l'année scolaire 2022-2023;

Directions

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de chacune de ces écoles a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2° de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CC-220427-HR-0084

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les entrevues ont eu lieu le 6 avril 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation de la Direction générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination des personnes suivantes au poste de direction d'école :

ÉCOLE	DIRECTION	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
École primaire d'Arundel	Jessica Savard	27 avril 2022
École primaire Jules-Verne	Jenny Svetec	1 <sup>er</sup> juillet 2022

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M<sup>me</sup> Savard et M<sup>me</sup> Svetec pour leur nomination.

M<sup>me</sup> Savard remercie les membres du conseil pour leur vote de confiance et ajoute qu'elle a hâte de continuer à travailler à l'école primaire d'Arundel.

M<sup>me</sup> Svetec remercie le conseil et la commission scolaire pour cette magnifique occasion. Elle a aimé son expérience dans toutes les écoles où elle a travaillé et ajoute que cette commission scolaire est un endroit dynamique pour apprendre et s'épanouir.

La directrice générale leur présente ses félicitations en mentionnant que la commission scolaire est heureuse de continuer à travailler avec ces deux personnes et qu'elle sait que, grâce à leurs compétences respectives et leur nouvelle équipe, elles sauront gérer tous les défis qui se poseront. La commission scolaire sera présente pour leur fournir le soutien nécessaire.

#### 8.1.1.2 Direction adjointe

La directrice du Service des ressources humaines présente le candidat recommandé pour le poste de direction adjointe à l'école secondaire Laval Senior.

En réponse à une question du vice-président, la directrice du Service des ressources humaines confirme la présentation qui a été faite concernant la direction adjointe à l'école secondaire Laval Senior, mais apporte des corrections à celle faite concernant la direction de l'école primaire Jules-Verne.

En réponse à un appel au règlement fait par le commissaire James Di Sano, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications précise que le procès-verbal reflétera cette information.

Nomination de cadres d'école

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe à l'école secondaire Laval Senior est actuellement vacant;

Direction adjointe

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de cette école a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2° de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CC-220427-HR-0085**

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les entrevues ont eu lieu le 6 avril 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction adjointe d'école, en vigueur immédiatement :

ÉCOLE	DIRECTION ADJOINTE
École secondaire Laval Senior	Chris Kavallos

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M. Kavallos en mentionnant que la communauté de l'école secondaire Laval Senior sera très heureuse d'apprendre qu'il poursuivra son travail à titre de directeur adjoint.

M. Kavallos remercie les membres du conseil pour leur vote de confiance et mentionne qu'il appuie ses élèves et collègues coûte que coûte. Il mentionne aussi qu'il est un ancien élève de cette école et qu'il est heureux d'y retourner pour soutenir l'école à titre de directeur adjoint.

La directrice générale lui présente ses meilleurs vœux et mentionne que la commission scolaire sera présente pour lui apporter son soutien.

## **8.2 Ressources financières**

### **8.2.1 Répartition des ressources 2022-2023**

La commissaire Olivia Landry fait savoir qu'elle continuera à faire un suivi sur la question qu'elle a posé au comité consultatif – administration concernant la nécessité d'ajouter une troisième direction adjointe à l'école secondaire de Rosemère jusqu'à ce que ce poste soit créé.

Répartition des ressources  
2022-2023

ATTENDU QU'en vertu de l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit établir les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus;

**CC-220427-FR-0086**

ATTENDU QUE la consultation sur l'élaboration du budget annuel a eu lieu du 16 décembre 2021 au 14 février 2022, de manière conforme à l'article 193.3 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité des parents, l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et le comité consultatif EHDA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) ont été consultés et ont respectivement émis leurs commentaires;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources doit, chaque année, faire une recommandation au conseil des commissaires concernant l'établissement des objectifs et des principes de la répartition de ses ressources, conformément à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, ainsi que les critères déterminant la répartition des ressources, conformément à l'article 261 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources a terminé son étude des résultats du sondage sur l'élaboration du budget annuel afin d'établir ses recommandations en ce qui concerne les objectifs, les principes ainsi que les critères de répartition des ressources et d'inclure ces recommandations dans le document *Allocation of Resources 2022-2023*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité d'audit, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les recommandations du comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2022-2023 contenues au document n° CC-SWLSB-2022/04/27-FR-001, *Allocation of Resources 2022-2023*.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.3 Ressources informationnelles

#### 8.3.1 Partenariat – réseau de fibres optiques

En réponse aux questions, le directeur du Service des ressources informationnelles fait savoir que la partie de l'entente concernant les frais d'entretien et de maintenance a été conclue le 31 août 2021 et que les frais récemment négociés sont environ cinquante pour cent plus bas que ceux payés par la commission scolaire pour d'autres secteurs de son réseau.

Partenariat – réseau de fibres optiques

**CC-220427-IT-0087**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a adopté la résolution n° 990922-IT-0034, établissant un partenariat avec la Commission scolaire de Laval (CS de Laval) et la Commission scolaire des Affluents pour la construction d'un réseau de fibres optiques;

ATTENDU QUE la construction du réseau de fibres optiques a été faite par Telus et que, pendant les vingt premières années, les frais d'entretien et de maintenance étaient compris dans les coûts de construction du réseau;

ATTENDU QUE la CS de Laval, à titre de représentante des partenaires, a révisé l'entente avec Telus en 2010 dans le but de prolonger la période sans frais d'entretien et de maintenance jusqu'au 31 août 2021;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire de Laval (CSS de Laval), anciennement la CS de Laval, a négocié une nouvelle entente de cinq ans sur les frais d'entretien et de maintenance du réseau;

ATTENDU QUE la nouvelle entente comprend tous les travaux nécessaires, comme la mise à niveau de l'équipement, la relocalisation des câbles et la réparation des dommages, pour garder l'infrastructure en bon état de fonctionnement, assurant ainsi la longévité de l'investissement;

ATTENDU QUE la CSS de Laval a négocié une réduction des frais d'entretien et de maintenance du réseau de 175,00 \$ le kilomètre;

ATTENDU QUE le coût total annuel pour la CSSWL sera approximativement de 16 000,00 \$, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la direction du Service des ressources informationnelles à renouveler le partenariat avec le Centre de services scolaire de Laval, conformément au document n° CC-SWLSB-2022/04/27-IR-001 et à tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.4 Affaires juridiques, corporatives et communications

#### 8.4.1 Jour, heure et lieu du conseil des commissaires et du comité exécutif 2022-2023

##### 8.4.1.1 Conseil des commissaires

Jour, heure et lieu des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif 2022-2023

Conseil des commissaires

**CC-220427-CA-0088**

ATTENDU QUE le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires doivent être fixés par règlement, conformément à l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'une commission scolaire ne peut adopter un règlement à moins d'avoir donné un avis public, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe les modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de ce projet de règlement soit transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 8.4.1.2 Comité exécutif

Jour, heure et lieu  
des séances du conseil  
des commissaires et  
du comité exécutif  
2022-2023

ATTENDU QUE le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif doivent être fixés par règlement, conformément aux articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'une commission scolaire ne peut adopter un règlement à moins d'avoir donné un avis public, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Comité exécutif

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

**CC-220427-CA-0089**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe les modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de ce projet de règlement soit transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 8.4.2 Rémunération du personnel électoral – élection partielle

Rémunération du  
personnel électoral

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tiendra bientôt une élection partielle dans la circonscription électorale n° 6;

Élection partielle

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a procédé à la nomination d'un président d'élection par voie de résolution n° CC-220330-CA-0068;

**CC-220427-CA-0090**

ATTENDU QUE la commission scolaire doit fixer le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier fixe le tarif de la rémunération des membres du personnel électoral de la commission scolaire selon le montant maximal indiqué dans le *Règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral*;

QUE le remboursement des frais des membres du personnel électoral soit fait de façon conforme à la politique n° 1999-FR-01: *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document donné plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.5 Ressources matérielles et transport

### 8.5.1 Acquisition d'un terrain à Saint-Lin-Laurentides

Le président mentionne que l'acquisition d'un terrain pour la nouvelle école est une excellente nouvelle et, au nom du conseil, il remercie le directeur du Service des ressources matérielles et du transport et son équipe pour tout le travail accompli en vue de l'obtenir.

Acquisition d'un terrain à  
Saint-Lin-Laurentides

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite faire l'acquisition d'un terrain pour y bâtir une école pour sa population scolaire dans la région de Joliette;

**CC-220427-MR-0091**

ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu avec la Ville de Saint-Lin-Laurentides concernant les terrains disponibles dans le secteur;

ATTENDU QU'une parcelle a été choisie par la commission scolaire avec l'accord de la Ville de Saint-Lin-Laurentides;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité administratif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'acquisition du lot numéro 6 463 464 du Cadastre du Québec;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document servant à officialiser l'acquisition dudit terrain, y compris l'acte de vente contenu au document n° CC-SWLSB-2022/04/27-MR-001.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.5.2 Engagement d'un entrepreneur – école primaire Pinewood (annexe B) – installation d'un système de ventilation

Le président remercie le directeur du Service des ressources matérielles et du transport et son équipe pour tout le travail accompli dans le but de procurer aux écoles et centres une ventilation efficace.

Engagement d'un  
entrepreneur

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 21-160-01 concernant l'installation d'un système de ventilation mécanique à l'école primaire Pinewood (annexe b) et l'ouverture, le 4 avril 2022, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire Pinewood  
(annexe B)

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

Installation d'un système  
de ventilation

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant l'installation d'un système de ventilation mécanique à l'école primaire Pinewood (annexe B) à l'entreprise Construction Buram inc., au coût total de 689 159,00 \$, avant les taxes, ou 736 619,66 \$, taxes nettes;

**CC-220427-MR-0092**

QUE l'engagement ci-dessus soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.5.3 Engagement d'un entrepreneur – école primaire Saint-Jude – réfection de la cour d'école

Engagement d'un  
entrepreneur

ATTENDU QUE la cour de l'école primaire Saint-Jude bénéficierait d'améliorations, dont le remplacement du revêtement gazonné et du revêtement d'asphalte et l'ajout d'un terrain de jeu synthétique;

École primaire Saint-Jude  
Réfection de la cour  
d'école

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 21-168-01 concernant la réfection de la cour d'école de l'école primaire Saint-Jude et l'ouverture, le 28 mars 2022; des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

**CC-220427-MR-0093**

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant la réfection de la cour de l'école primaire Saint-Jude à l'entreprise Constructions Anor (1992) inc., au coût total de 701 924,03 \$, avant les taxes, ou 750 263,78 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement ci-dessus soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8.5.4 Engagement d'un entrepreneur – Académie de Sainte-Agathe – remplacement de la toiture et amélioration des composantes électromécaniques**

Engagement d'un  
entrepreneur

Académie de Sainte-  
Agathe

Remplacement de  
la toiture et amélioration  
des composantes  
électromécaniques

**CC-220427-MR-0094**

ATTENDU la nécessité de procéder à une réfection de la toiture et à une amélioration de l'équipement électromécanique à l'Académie de Sainte-Agathe;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 21-189-01 concernant la réfection de la toiture et les améliorations à l'équipement électromécanique à l'Académie de Sainte-Agathe et l'ouverture, le 28 mars 2022, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant la réfection de la toiture et les améliorations à l'équipement électromécanique à l'Académie de Sainte-Agathe à l'entreprise Toitures V. Perreault inc., au coût total de 423 580,00 \$, avant les taxes, ou 452 750,90 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement ci-dessus soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

La commissaire Melissa Wall quitte la séance.

**HEURE : 21 h 00**

#### **8.5.5 Nomination d'une ou d'un secrétaire de comité de sélection**

Nomination d'une ou  
d'un secrétaire de comité  
de sélection

**CC-220427-MR-0095**

ATTENDU QUE la section 4 de la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* exige la nomination d'une ou d'un secrétaire de comité de sélection pour superviser le travail des comités de sélection et assurer la transparence du processus d'évaluation;

ATTENDU QUE le paragraphe 3° de l'article 8 de la Directive stipule que seule une personne occupant un poste de cadre ou de professionnel et ayant le statut de permanent peut agir au nom de l'organisme public;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Priscilla Lingaya, coordonnatrice de l'approvisionnement au Service des ressources matérielles et du transport, à titre de secrétaire de comité de sélection, en vigueur le 28 avril 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8.5.6 Relocalisation d'une division du Service des ressources matérielles et du transport (projets d'investissement et de maintenance)**

Relocalisation d'une division du Service des ressources matérielles et du transport (projets d'investissement et de maintenance)

**CC-220427-MR-0096**

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-201116-MR-0055, octroyant des contrats à exécution sur demande concernant des travaux de rénovation générale;

ATTENDU QUE les bureaux des employés affectés aux projets d'investissement et de maintenance seront relocalisés à l'école secondaire Laval Junior en raison d'un manque d'espace dans le bâtiment du centre administratif;

ATTENDU QUE le coût des travaux devant être finalisés sur les systèmes intérieurs de l'école secondaire Laval Junior pour permettre la relocalisation des bureaux des employés affectés aux projets d'investissement et de maintenance s'élève à 152 169,49 \$, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le bon de commande au nom de l'entreprise Gaudreau Rénovation Construction inc. au coût de 152 169,49, avant les taxes, ou 162 649,02, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

La commissaire Wall réintègre la séance.

**HEURE : 21 h 02**

#### **8.5.7 Participation à un appel d'offres du CAG – fournitures d'arts plastiques**

Participation à un appel d'offres du CAG

Fournitures d'arts plastiques

**CC-220427-MR-0097**

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2022-7545-50 concernant la sélection de fournisseurs pour l'acquisition de fournitures d'arts plastiques par les organismes publics participants;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres afin de bénéficier des contrats de trente-six (36) mois qui seront octroyés par le CAG;

ATTENDU QUE le coût des fournitures d'arts plastiques pour la commission scolaire est estimé à 500 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2022-7545-50 lancé par le Centre d'acquisitions gouvernementales;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE tous les achats soient effectués conformément au règlement n° BL2008-CA-01 :  
*Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

**9.0 Points d'information**

**9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

**9.2 Rapports des commissaires-parents**

**9.2.1 Rapport du comité de parents**

Aucun rapport n'est présenté.

**9.2.2 Rapport du comité consultatif EHDAA**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

**9.3 Rapport de l'ACSAQ**

Aucun rapport n'est présenté.

**9.4 Rapport du comité central des élèves**

La commissaire Olivia Landry fait savoir que les membres du comité se sont rencontrés hier soir et ont eu des discussions sur le thème de l'environnement. La première année de ce comité s'est avérée très positive et elle a hâte à l'an prochain.

**10.0 Période de questions**

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications indique qu'aucune question n'a été posée.

**11.0 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

**12.0 Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse.

**13.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 21 h 06**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 25 mai 2022**